



LES BONNES PRATIQUES

POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES RATS

NE PAS NOURRIR LES ANIMAUX

pigeons, canards, chats et par extension rats...amende de 68€

NE PAS NOURRIR INDIRECTEMENT LES RATS

avec des morceaux de gateaux tombés par terre, qui attirent les rats vers les aires de jeux dans les squares

BIEN RAMASSER SES RESTES DE PIQUE-NIQUE

BIEN UTILISER LES POUBELLES ET CONTAINERS EN BOIS

SITUÉS DANS LES PARCS ET JARDINS, NOTAMMENT pour les restes de nourriture

NE PAS POSER DE DÉCHETS PAR TERRE

même au pied des poubelles de rue

UTILISER LES POUBELLES DES IMMEUBLES

les poubelles de rue ne sont pas dédiées aux déchets ménagers

APPELER LES ENCOMBRANTS

service gratuit au 39 75 ou sur le site paris.fr

FAIRE APPEL À VOTRE SYNDIC ET À UNE ENTREPRISE PRIVÉE

pour dératiser les immeubles : la ville de Paris n'intervient que sur l'espace public

GARDER L'ESPACE PUBLIC PROPRE

Plus l'espace public sera propre et sans déchets alimentaires, moins les rats seront attirés par l'extérieur et ils resteront dans les égouts

VÉRIFIER LES SOUS-SOLS DES IMMEUBLES

notamment que les caves soient bien isolées des égouts (les rats passent souvent au niveau des regards, des trous derrière les compteurs d'eau...)

CONTACT

UNIQUEMENT POUR LES RONGEURS SUR L'ESPACE PUBLIC

SPSE, 11 rue George Eastman, 75013 Paris
01 40 33 74 50

PROPRETÉ 17°

01 45 61 57 17

dpe-stpp-17e-communication@paris.fr

APPLICATION DANS MA RUE, SUR SMARTPHONE

Mairie du 17^e arrondissement

16/20, rue des Batignolles - Paris 17^e

www.mairie17.paris.fr

 Mairie du 17e, Paris  @Mairie17

MAIRIE du 17^e
www.mairie17.paris.fr

